



Conseil cantonal de sécurité
La Présidente
Château cantonal
1014 Lausanne

Aux municipalités des communes
déléгатrices avec ASP

Réf. : CCS/ck-77

Lausanne, le 26 mars 2020

Planification d'éventuelles nouvelles mesures du Conseil fédéral – pandémie

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère municipale et Monsieur le Conseiller municipal,

Nos autorités cantonales sont en train de préparer la planification de mesures supplémentaires qui pourraient être décidées par le Conseil fédéral ces prochains jours, pour faire face à la pandémie. Il s'agit avant tout de se tenir prêt à une montée en puissance du dispositif.

En cas de décision de confinement de la population, la gendarmerie souhaite pouvoir marquer le territoire d'une présence importante durant 72 heures. La Protection civile aurait comme mission notamment, d'informer la population au travers de sirènes mobiles, alors que des patrouilles de gendarmerie seraient en charge de faire appliquer les ordonnances fédérales et arrêtés du Conseil d'Etat vaudois.

Afin de pouvoir occuper le terrain de manière efficace et en nombre, il est demandé de pouvoir constituer des patrouilles mixtes avec un gendarme et un ASP d'une commune délégatrice, sachant que les ASP des communes avec polices communales sont déjà engagés. Bien entendu, les ASP seraient engagés dans l'arrondissement de gendarmerie dans lequel ils appartiennent et en principe uniquement durant cette phase de 72 heures.

Vous l'avez bien compris, il s'agit d'une mesure exceptionnelle, en raison de cette situation exceptionnelle et nous avons tout à gagner de travailler ensemble dans un esprit de solidarité pour le bien de notre population.

Nous avons 29 communes délégatrices, qui emploient 66 ASP. Nous avons bien conscience que votre personnel est déjà engagé pour vos missions respectives d'importances, mais il est peut-être possible de détacher quelques ASP durant cette phase et de prioriser différemment les missions communales.



Les communes qui peuvent mettre à disposition des ASP sont priées d'informer le président de l'AVSSP, Monsieur Pierre Juillet, qui tiendra à jour la liste des effectifs disponibles par arrondissement. Pour cela, il suffit de lui envoyer un courriel à police@rolle.ch, en lui indiquant les informations suivantes :

- Nom & prénom de l'ASP
- Numéro de téléphone portable et/ou fixe
- Adresse courriel
- Commune employeur
- Disponibilité particulière

M. Pierre-Alain Lunardi, président de l'AVCD reste à votre entière disposition pour toutes questions par courriel ou téléphone au 078 648 67 75, de même que le soussigné de gauche au 079 501 08 91.

Je tiens à d'ores et déjà vous remercier, vous les communes délégatrices, pour votre très précieuse collaboration et votre soutien dans ces moments difficiles au profit de notre pays et sa population.

En vous remerciant de l'attention portée à cette demande, nous vous adressons, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère municipale et Monsieur le Conseiller municipal, nos plus respectueuses salutations.

Le représentant des communes
sans police communale



Jean-Christophe de Mestral

La Présidente du CCS



Béatrice Métraux
Conseillère d'Etat

Copies :

- Comité AVCD
- Mmes et MM. les préfets
- EMCC
- Police cantonale vaudoise
- CDPV
- AVSSP
- UCV
- AdCV